

TP 3: Les cookies:

Question 1:

Selon le CNIL et le CNRS , un cookie est un petit fichier texte stocké par un serveur dans l'appareil utilisé par l'utilisateur et associé à un domaine web, entre autres dans le plus grand nombre de cas à l'ensemble de pages d'un même site web. Ce fichier est renvoyé à chaque sollicitations de ce même domaine. Un cookie peut mémoriser et donc contenir vos identifiants auprès d'un site internet, la langue d'affichage du site web ou encore un identifiant permettant de traquer votre activité à des fins statistiques mais surtout publicitaires. Pour lire un cookie, il suffit d'inspecter le code de la page, les cookies étant gérés par le navigateur internet. Cependant, cette opération n'est pas simple, il faut savoir où chercher. Pour lister tous les cookies en place dans un navigateur (Chrome ici), Paramètres -> Confidentialités et sécurité -> Cookies tiers -> Voir toutes les données et autorisations des sites. A titre personnel, mon navigateur contient 1,2 Go de cookies.

Question 2:

Les principaux enjeux autour des cookies sont au niveau de la protection de la vie privée, de la sécurité et de la transparence. En effet, la collecte importante de données personnelles est énormément facilitée par ces cookies. Le RGPD encadre et protège les données des citoyens européens, ce qui engage forcément un lien avec les cookies, grands collecteurs de données personnelles.

Question 3:

Un des dangers gravitant autour des cookies est la collecte importante de données à caractère personnel. En effet, en suivant les habitudes de navigations d'utilisateurs, les cookies aident à la création de profils détaillés sur les personnes, processus utilisé pour des publicités visées. Cependant, cela pose un sérieux problème de confidentialité. Un autre danger lié aux cookies serait l'utilisation par des cyberpirates de cookies tiers malveillants (Selon le CNIL: Les cookies tiers sont des cookies déposés sur des

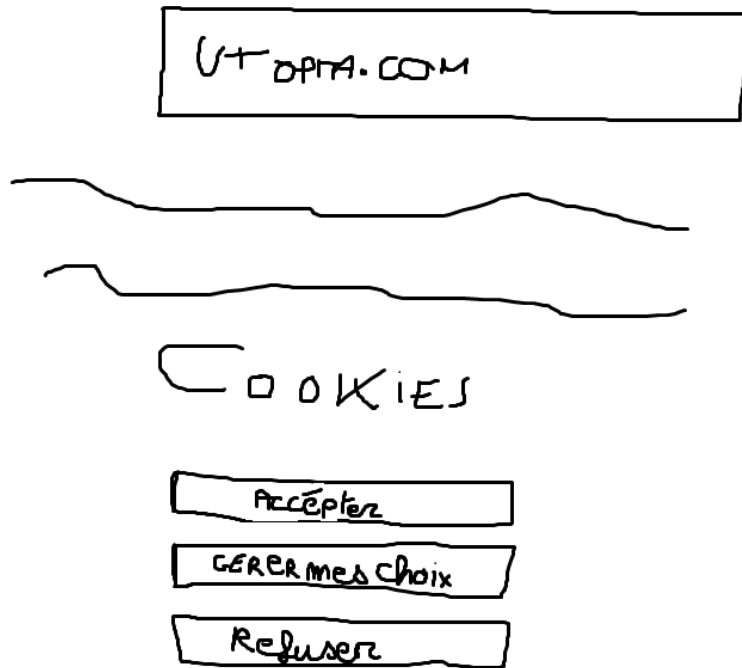
domaines différents de celui du site principal, en général par des tiers interrogés par le site visité et non par l'internaute. Ces cookies sont notamment utilisés à des fins publicitaires.) afin d'obtenir un accès non autorisé aux sessions de navigation, voler des informations personnelles ou utiliser les données des cookies de manière abusive.

Ainsi, ils peuvent accéder aux données des utilisateurs.

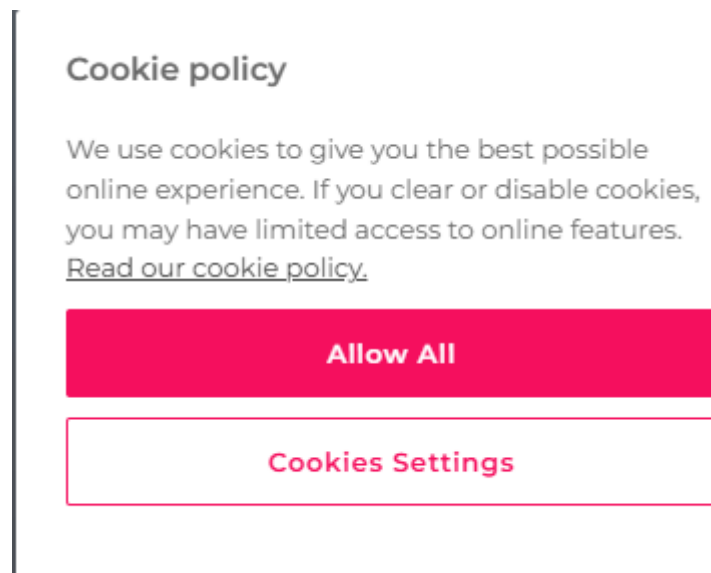
Question 4:

On peut voir avec ce condensé de différentes captures d'écran que certains sites nous laissent pleinement le choix en nous permettant soit d'accéder au site sans accepter aucuns cookies, soit en acceptant tous les cookies, soit en choisissant nous même les cookies que l'on souhaite. Cependant, d'autres sites sont plus limités en nous proposant seulement de tout accepter ou gérer nos choix, tandis que d'autres encore ne nous laissent pas le choix et nous obligent à accepter les cookies sous peine de ne pas pouvoir accéder au site du tout. Selon l'article 4 du règlement RGPD, le consentement, pour être valable, doit être libre, positif, spécifique et éclairé. Les sites rentrant dans la troisième catégorie citée précédemment vont donc à l'encontre de la réglementation et de la loi.

Question 5:



On peut voir ci-dessus un exemple de site internet respectant la réglementation du RGPD. En effet, l'utilisateur est dans son droit de choisir si oui ou non il souhaite accepter les cookies et a la possibilité d'accéder au site internet sans avoir à accepter ces mêmes cookies. Pour illustrer tous les cas de figure, on peut voir que sur le site Vitality.com, il n'est pas possible d'accéder au site sans accepter a minima certains cookies.



Le cas de figure où il est obligatoire d'accepter les cookies est jeuxvideo.com, qui nous donne quand même le choix très sympathique de souscrire à un abonnement au lieu d'accepter les cookies.



Exprimez vos choix

Le modèle économique de Jeuxvideo.com repose historiquement sur l'affichage de publicités personnalisées basées sur l'utilisation de cookies publicitaires, qui permettent de suivre la navigation des internautes et cibler leurs centres d'intérêts. La nouvelle réglementation relative aux cookies ne permet plus à Jeuxvideo.com de s'appuyer sur cette seule source de revenus. En conséquence, afin de pouvoir maintenir le financement de Jeuxvideo.com et fournir les services proposés tout en vous offrant une même qualité de contenu éditorial sans cesse renouvelé, nous vous offrons la possibilité d'exprimer votre choix entre les deux alternatives suivantes d'accès :

Accéder au site pour 2€ TTC pendant 1 mois sans cookie publicitaire

Si vous choisissez de bénéficier de l'offre payante, aucun cookie publicitaire ne sera déposé pour analyser votre navigation. Seuls les cookies strictement nécessaires au bon fonctionnement du site et à l'analyse de son audience seront déposés et lus lors de votre connexion et navigation. Ces cookies ne sont pas soumis à votre consentement.

Si vous bénéficiez déjà de l'offre, vous pouvez vous reconnecter en [cliquant ici](#).

Si vous souscrivez à cette offre, veuillez toutefois noter que des publicités seront toujours visibles lorsque vous accéderez au site. Cependant, celles-ci ne seront pas basées sur des cookies publicitaires.

[Voir les conditions de l'offre](#)

[Lire plus >](#)

... ou accéder au site gratuitement en acceptant les cookies publicitaires

Si vous choisissez d'accéder au site gratuitement, vous consentez à ce que Webedia et ses 863 partenaires (dont 853 partenaires IAB) collectent des informations personnelles (ex. visites sur ce site, profil de navigation, votre identifiant unique...) et déposent des cookies publicitaires ou utilisent des technologies similaires sur Jeuxvideo.com pour : stocker et/ou accéder à des informations sur un appareil, utiliser des données limitées pour sélectionner la publicité et le contenu, créer des profils pour la publicité personnalisée, utiliser des profils pour sélectionner des publicités personnalisées, créer des profils de contenus personnalisés, utiliser des profils pour sélectionner des contenus personnalisés, mesurer la performance des publicités et des contenus, comprendre les

[Lire plus >](#)

Je m'abonne

J'accepte

Pour en savoir plus, consultez notre [Politique de cookies](#).